

DANS LA REGION

Les Tramways de Lille

M. le Maire de Lille nous expose à quel est la convention de «modus vivendi» passée entre la Ville et la Compagnie. — Il s'engage à faire cesser les poursuites contre les voyageurs.

A quel en est la question des tramways ? Nous nous demandons M. le Maire de Lille, voici déjà quelques temps que l'on en parle, voici quelques temps aussi que notre administration municipale a pris l'engagement de signer avec la Compagnie des Tramways un «modus vivendi», ayant la prétention de donner provisoirement au moins satisfaction à tout le monde. A quel en est cette question ?

M. LE MAIRE. — « Nous avons établi, selon les termes mêmes de la convention soumise le 21 mai dernier au Conseil municipal un traité de «modus vivendi» avec la Compagnie des tramways. Ce traité comportait une modification des horaires, des changements dans le fonctionnement du service à être soumis à l'homologation préfectorale, quant aux horaires, à l'homologation ministérielle quant aux autres modifications du régime actuel.

Je vous affirme que ce traité n'a nullement été ratifié en termes très nets.

Notre convention, contient en effet cette phrase « sans que la présente convention puisse être considérée comme une renonciation des droits légitimes de la Ville à l'égard de la Compagnie des tramways... »

La Ville ne sacrifie donc aucun de ses droits, elle se borne à dénoncer ce contrat provisoire quand elle le jugera nécessaire.

« Quand pensez-vous que le nouveau service sera mis en vigueur, M. le Maire ?

M. LE MAIRE. — Il y a eu du retard dans les négociations. La Compagnie nous avait remis un horaire que M. Lenoire, directeur de notre contrôle des tramways n'a pas voulu accepter sans modifications. Nous voulons « serrer la vis » à la Compagnie, voyez-vous. Nous espérons qu'avant un mois le régime actuel sera mis en vigueur.

« Quel est votre avis, M. le Maire, sur les façons d'agir de la Compagnie qui continue les poursuites contre les voyageurs, bien qu'un armistice soit conclu. Avez-vous pris quelque précaution pour défendre le public ? Que comptez-vous faire ?

M. LE MAIRE. — Des précautions... non. Aucune clause de la convention n'a visé la cessation des poursuites, mais si ce n'était pas sur le papier c'était du moins dans les faits, exploré l'aitée à peine délaissée et des voyageurs. Pourquoi que tout ne soit pas bientôt à recommencer ?

A LILLE

La suicidée de l'Esplanade

Une jeune femme se tue d'un coup de revolver sur un banc du square Daubenton

De quel mystérieux drame intime la geste fatale de la suicidée d'hier est-il le dénouement ?

Quel mobile fut assez puissant pour décider la désespérée à rechercher l'isolement du square désert à trois heures du matin et à s'y donner la mort dans cette nuit si calme et si pleine d'étoiles où tout contribuait à faire aimer la vie ?

Les yeux clos de la malheureuse femme gisant sur les dalles de la morgue sont sans mouvement et sans pensée. Son secret est bien à elle.

Vers trois heures et demie du matin un passant, M. Vanhoeppe, entendit une détonation provenant du square Daubenton; il s'y rendit, exploré l'aitée à peine délaissée et découvrit sur un banc où elle paraissait s'être endormie une jeune femme correctement vêtue.

S'étant approché, il vit avec une émotion facilement concevable que du sang coulait d'une blessure que la jeune femme portait à la tempe droite. Il appela, prit le bras qui retomba inerte, la femme était morte.

Entre temps arrivait un garde de nuit attiré lui aussi par le bruit du coup de feu; ce

dut être un soulagement pour le passant dont la situation, seul dans la nuit avec un cadavre trouvé dans ces conditions ne laissait pas de s'être embourbante.

Le garde trouva près de la morte un revolver de fort calibre qu'il déchargea ces trois cartouches non « ses, puis se mit à la recherche d'un agent.

Prévenu par un docteur et la commissaire de police du quartier vinrent constater la mort puis ordonnèrent le transport du corps à la Morgue.

La désespérée paraissait être une ouvrière endimanchée; dans ses poches on trouva, outre de menus objets, une enveloppe chiffonnée donnant cette adresse : 98, rue de Tournai.

On s'y rendit et l'on apprit que, la maison comptait comme locataire une femme dont le signalement correspondait à celui de la suicidée; Céline Duchanoy, femme Lanthoine, ans, habitant là depuis le mois d'avril et venant de Béthune.

La jeune femme que sa propriétaire alla reconnaître, habitait en garni et travaillait à la couture. Son mari, Victor Lanthoine, serait garçon de café au Tréport.

On ignore pourquoi les deux vivants séparés et si la malheureuse femme a été parvenue dans la région.

Dans la journée un homme, dit on vint pleurer sur celle dont personne n'a encore réclamé le corps et qui partira — sauf une dernière fois — pour la fosse commune où abondamment tant de pauvres êtres dont l'existence fut tourmentée et douloureuse.

Pour élever sa famille un soldat déserte

Après 9 mois d'absence, un père de famille acculé par la misère se constitue prisonnier à Lille

Il y a 9 mois, un pauvre diable, nommé Buisne Elysée, né en 1888, pour qui le moment était arrivé de se rendre sous les drapeaux se présentait à la caserne du 73^e d'infanterie à Béthune, pour y accomplir ses 2 années de service militaire. Buisne qui était déjà marié et père de deux enfants, ne partit qu'avec un enthousiasme très relatif, car il laissait sa famille dans le besoin.

Aussi, au bout de deux jours de présence au corps, le militaire laissa compagnie à ses compagnons d'armes et se réfugia en Belgique où la petite famille vint le rejoindre.

Il espérait trouver du travail et subvenir aux charges si lourdes qui lui incombent, mais la déserte continua à se monter pour lui hostile, et pendant 9 mois ce fut la misère la plus complète qui régna au logis.

Comme si ce n'était pas encore assez, un troisième enfant naquit.

Voyant qu'il ne pouvait plus vivre ainsi, le malheureux décida de revenir en France et de se faire enrôler à nouveau au soir. Buisne se présentait au bureau militaire de la place de Lille où il raconta sa navrante odyssée.

Pendant qu'il était gardé à la disposition de l'autorité militaire sa femme, Eulalie Gollie, allait avec ses trois enfants solliciter un secours au bureau central de police.

Des démarches vont être faites pour la ramener dès lundi au domicile de ses parents, à Hénin-Liétard, rue de Hanovre, 39. Quant à Buisne, espérons que les officiers qui ont eu à s'occuper de son cas se montreront indulgents pour lui.

A ROUBAIX

La XXIV^e Fête Régionale de Gymnastique

Elle commença hier par une réception à l'Hôtel de Ville et une retraite aux flambeaux des plus réussies

La XXIV^e fête régionale de gymnastique a commencé hier à 9 heures du soir par la réception du drapeau de l'Association régionale par les délégations des sociétés organisatrices.

Cette réception a été immédiatement suivie d'une retraite aux flambeaux qui a obtenu un très grand succès.

Le lieu de rassemblement était la cour de la Petite Villesse de la compagnie du chemin de fer du Nord, d'où le cortège est sorti pour parcourir l'itinéraire suivant :

Ce cortège qui ne comptait pas moins de vingt groupes ou chars avait attiré un monde énorme sur tout le parcours. Il était composé comme suit :

1. Gardemars à cheval;
2. Groupe de cyclistes tout velocomes de front sur une profondeur de plusieurs files;
3. Huit sapeurs-pompiers porteurs de torches en cuivre;
4. Huit sapeurs à hache, reconstituant l'infanterie de l'Empire; tablier de cuir blanc, bonnet à poil largement empanché, gants à crinpin, baudrier supportant le classique « coupe-cœur »;
5. Tambours et clairons des sapeurs-pompiers (en tenue d'incendie);
6. Grand motif décoratif, d'un effet superbe, large de six mètres;
7. L'excellente « Concordia-Harmonie » précédée de sa choré;
8. Le départ attelé « de nos frères, dont les contours lumineux esquissés par 200 ballons vénitiens. L'engin était entouré de sapeurs en tenue de feu et porteurs de torches;

9. Motifs isolés d'un effet très pittoresque transportés à bras d'hommes;

10. Quatre motifs décoratifs, également convoyés par un certain nombre de porteurs (étalés dans une gamme de teinte orangée);

11. Fanions à tournois lumineux des deux sociétés organisatrices de la Fête « La Roubaisienne » et « L'Ancienne »;

12. La très entraînant « Fanfare de Beauraing »;

13. Grand motif décoratif, aux dimensions du n° 6 mais en différents complètement comme disposition;

14. « Char des Fleurs », établi dans le plus pur style Renaissance. Son dôme majestueux se trouve retenu par des piques. Réservé à la reine de la Fête qui trône entourée d'une cour semblable de quatre demoiselles d'honneur. Ce char est composé dans une tonalité très douce allant du vert au blanc;

15. Motifs isolés de formes diverses, portés à bras;

16. Grand motif décoratif, large de six mètres;

17. Immense motif hollandais (sur plate-forme attelée qui comporte 200 ballons, blancs, verts et rouges);

18. La musique populaire par excellence que constitue « La Philharmonie du Jean-Gabriel »;

19. Quatrième motif décoratif, large de six mètres. De teinte très particulière;

20. « Char lumineux de Ménéphos ». Disposé pour accuser un violent contraste avec « Le Char des Fleurs » et qui se trouve placé dans le rouage le plus violent. De puissants phares à acétylène, invisibles pour le public, viennent couvrir Ménéphos d'une lumière d'une intensité presque insupportable.

En résumé, très beau commencement de fête.

LE CONGRES

Le 2^e Congrès de l'Association régionale des cyclistes Nord et du Pas-de-Calais s'est tenu samedi après-midi dans la salle des ventes de la Bourse du Commerce, sous la présidence de M. Cyrille Wachmar, président du Comité central de l'A. G.

Une centaine de délégués étaient présents.

Après l'approbation du procès-verbal de la 2^e fête (Cambrai), on procède à la réélection, comme membres du comité central, de MM. Wachmar, Griffiths, Dubocq, Humatz, Lahazier, Lormier, Verchain, Verger, Wanquiper.

On examine de nombreuses questions sans importance, puis il est décidé, en fin de séance, que la 2^e fête aura lieu à Lille en 1910.

DOUAI

Une femme vitriole son mari

Une petite fille qui passait est également brûlée aux jambes

Hier après-midi, vers une heure et demie une femme Ego, née Deloras Valentin, 24 ans, demeurant 17, rue des Fripieris, a tenté de vitrioler son mari.

Celle-ci, qui exerce la profession de chiffonnière, s'entre assez souvent et à la fâcheuse habitude de brutaliser sa femme.

L'épouse ainsi maltraitée conçut le dessein de se venger, elle en fit même part à son mari, qui ne tint aucun compte de cet avertissement.

Elle acheta dix centimes de vitriol chez M. Fromont, droguiste, rue de la Mairie et se trouvant ainsi en possession d'une arme terrible attendit une occasion propice.

Celle-ci ne se fit pas attendre. Hier vers une heure Ego se trouvait en compagnie de sa femme à l'estaminet Lanche, une querelle éclata entre les époux. Des menaces furent échangées. La femme Ego prit le parti de quitter l'estaminet et se précipita vers le magasin dans la rue, elle lui lança au visage le contenu d'une bouteille de vitriol.

Ego, heureusement pour lui prévint le coup et fut atteint à l'arrière du reste au cou et derrière l'oreille gauche.

Malheureusement, une petite fille de cinq ans et demi qui se rendait tranquillement à l'école et qui s'était arrêtée pour assister à la scène, fut atteinte aux jambes.

Cette dernière a été conduite par son père, ce dernier déclara que les brûlures eussent été graves et sérieuses.

La femme Ego qui n'éprouve aucun repentir et qui conserve toujours l'espoir de se venger a été conduite au bureau de police et écrouée.

A TOURCOING

UNE FEMME BRULEE VIVE

Elle voulait rallumer son foyer avec du pétrole. — Ses vêtements prirent feu

Samedi après-midi, à 4 heures un quart, Sylvie Nollet, 70 ans, ménagère, demeurant rue du Bois, cour Assemblée, qui était occupée dans une cour à faire du café, voulut mettre du pétrole dans le foyer pour activer le feu.

Les vêtements de la femme Nollet prirent feu et la malheureuse fut bientôt entourée de flammes.

A ses cris, un voisin, M. Pierre Carly, accourut et parvint à éteindre le feu.

Un médecin, appelé en toute hâte, a relevé des brûlures graves aux mains et aux jambes.

L'état de la malheureuse est inquiétant.

DERNIERE HEURE

(Par Services Télégraphiques et Téléphoniques Spéciaux)

Les Tabacs quittent la C. G. T.

LA FEDERATION NATIONALE DES TABACS DEMANDE DES COMPRES A M. GRIFFUELLES ET SES RETIRE DE LA C. G. T.

Paris, 3 juillet. — La Fédération nationale des tabacs qui compte plus de 18.000 adhérents et qui tient actuellement, comme on sait, son Congrès annuel à la Bourse du Travail, vient de prendre une importante décision qui va produire une vive émotion dans les milieux syndicalistes. La Fédération a décidé, en effet, qu'il y avait lieu de rompre avec la C. G. T. et de ne plus avoir de relations avec elle, tant que des comptes n'auraient pas été fournis par l'ancien secrétaire général Griffuelles, relativement à la création de la Maison des Fédérations. Voici le texte de l'ordre du jour voté à ce sujet :

« Le Congrès des tabacs, dans sa séance du 3 juillet, après étude et discussion approfondie sur la situation actuelle de la C. G. T., déclare ne pouvoir s'associer à la C. G. T. et ne plus avoir de relations avec elle, après s'être servis de l'influence morale et financière des organisations syndicales, pour constituer une Maison des Fédérations, une imprimerie et un service médico-chirurgical, en ce qui fait non le profit personnel de Griffuelles et Cie, mais une propriété privée, connue sous la raison sociale « Griffuelles et Cie », et par suite dégage toute responsabilité ;

« D'autre part, après avoir pris connaissance des incidents qui se sont succédé tant à la Maison des Fédérations, rue Grange-aux-Belles, que des faits portés à la connaissance des délégués assistant à la conférence des Fédérations et Bourses du Travail, le Congrès décide de s'abstenir dans le vote désignant les secrétaires de la C. G. T. et de cesser toutes relations avec elle, jusqu'à ce qu'une commission d'enquête ait fait la lumière complète sur les accusations portées par l'ancien trésorier de la C. G. T.

Le crime du terroriste hindou

La physionomie du meurtrier

Londres, 3 juillet. — On commence à avoir quelques renseignements plus précis sur Dhingra, le jeune étudiant hindou, qui a tué à l'Imperial Institute le lieutenant-colonel sir William Curzon Wille et le docteur Cawle Lalca. On a cru tout d'abord que c'était un anarchiste militant ; c'était en réalité un étudiant très travailleur, inscrit depuis plusieurs années au collège de l'université, et qui se destinait à l'examen de médecine subit un examen.

Mais il était extrêmement exalté au point de vue de la race hindoue. Il avait plusieurs fois vu ses camarades des Indes, se moquant de son exaltation, s'étonner de sa façon de se comporter.

Le crime de l'étudiant hindou jette la consternation à Londres. La maison de Lord Morley est gardée par la police.

On parle de fermer l'India House, le club des étudiants hindous qui a servi quelque temps d'asile à Dhingra et qui passe pour un foyer d'agitation; c'est là que les étudiants hindous se réunissent secrètement au mois de mai de l'année dernière pour glorifier Noin Sobih et le massacre des Anglais à Cawnpur.

Le « Pall Mall » de ce soir demande l'extradition des anarchistes hindous qui se sont réfugiés à Paris et qui répandent de là leurs brochures.

La catastrophe de New-Port

IL Y A VINGT-QUATRE MORTS

New-Port, 3 juillet. — Le nombre des ouvriers qui ont péri dans l'accident des docks est exactement de vingt-quatre.

Vingt-six autres ont été sauvés.

Terrible ouragan en Russie

Kiev, 3 juillet. — Un ouragan de grêle suivi d'une pluie torrentielle s'est abattu hier dernière sur la ville.

Elle se termina par une inondation. De nombreuses habitations ainsi que des bazars se sont écroulés.

On dit qu'il y a eu de nombreux morts. Les récoltes sont totalement perdues.

La Grève des Lads

LES DECISIONS PRISES PAR LES LADS RESTENT SECRETES. — QUE FERONT-ILS AUJOURD'HUI ? ON CRAINT DES INCIDENTS. — LE PRIX DU PRESIDENT NE SERAIT PAS COUREU.

Maisons-Laffitte, 3 juillet. — La réunion tenue par les lads ce soir a duré environ dix minutes.

M. Craissac s'est contenté d'invoiter les lads présents à se trouver demain matin de très bonne heure à l'endroit qui leur avait été désigné par voie individuelle, pour y accomplir la besogne qui leur avait été indiquée d'une façon secrète.

Tout fait prévoir que des incidents d'une certaine gravité se produiront demain matin, en raison même du mystère qui entoure les résolutions prises par les lads et de leur conseil syndical.

Tout est calme ce soir, à Maisons-Laffitte. Ce n'est guère que dimanche que de incidents sont à craindre.

ON MOBILISE LES CENDARMES

Si nous en croyons les renseignements puisés à Bonne source, il se pourrait, en effet, que des incidents aient lieu aujourd'hui de bonne heure.

En prévision de ceux-ci, Maisons-Laffitte est occupé par un nombre considérable de gendarmes, qui sont disséminés dans la ville, prêts à intervenir.

Le mouvement de grève à Maisons-Laffitte semble s'étendre d'heure en heure davantage.

Interrogé par nous sur le point de savoir si au cas où les entraineurs le demanderaient on pourrait réquisitionner la troupe pour remplacer les lads et garçons d'écurie en grève, M. Autran, préfet de Seine-et-Oise nous a déclaré qu'il ne pensait pas pouvoir donner sur ce point satisfaction aux entraineurs.

LES LADS COUCHENT A LA BELLE ETOILE

Comme ils ont abandonné le travail, les lads ne savent pas où ils pourront se coucher ce soir. M. Craissac a demandé à M. Duverny, maire de Maisons-Laffitte, les salles des écoles, pour y dresser les campements provisoires, mais M. Duverny craignant des incidents, a refusé ces salles.

Les grévistes vont probablement passer toute la nuit dehors prêts à agir à la première heure de la journée.

LE PRIX DU PRESIDENT NE SERA PAS COUREU

Un des délégués des lads nous a dit : « Aucun lad ne reprendra le travail, ce soir. C'est une affaire entendue, promise. Nous espérons ne pas avoir à enregistrer la lâche attitude des faux frères qui se glissent dans tous les groupements. Si l'autorité nous laisse tranquilles, il n'y aura rien à craindre. Mais si demain, nous sommes menacés par des mesures d'ordre grotesques, nous ferons appel aux terrassiers qui sont prêts à marcher et à nous secourir ».

« Les courses se passeront-elles sans encombre ? »

« Ma conviction absolue est que le grand-prix ne se courra pas demain. »

ON CRAINT LE SABOTAGE

De source sûre nous avons appris qu'on craint que cette nuit des trous soient creusés le long de la piste de Maisons-Laffitte pour recouverts pour que les chevaux tombent et s'abiment en s'y prenant les jambes.

A CHANTILLY

Chantilly, 3 juillet. — Les délégués des lads de Chantilly n'auront une entrevue avec les entraineurs qu'au matin de mardi.

Aucune obstruction ne sera faite à l'embarquement des chevaux qui doivent courir demain à Maisons-Laffitte.

Les Troubes de Perse

Saint-Petersbourg, 3 juillet. — La concentration des révolutionnaires autour de Téhéran est terminée.

Les révolutionnaires attendent l'arrivée du chef Sarhadass ; pour commencer l'attaque.

La ville est complètement bloquée.

Les essais de dirigeables

Sarrtrouville, 3 juillet. — Le dirigeable « Ville de Nancy » a effectué ce soir de nouveaux essais qui ont été concluants.

Chalais-Meudon, 3 juillet. — Le dirigeable militaire « République » a évolué ce matin. Les résultats ont été satisfaisants.

Le conflit des Inscrits

QUELQUES INCIDENTS. — ON GROIT A LA FIN PROCHAINE DE LA GREVE.

Marseille, 3 juillet. — La dédicte se décide de plus en plus sérieux et tout permet d'espérer que la semaine prochaine ne se terminera pas sans apporter la fin du conflit.

En effet, le « Corté », de la Compagnie Fraissinet qui, depuis le commencement de la grève avait un équipage composé de matelots de la flotte, a repris ce soir des inscrits grévistes.

Ce vapeur était prêt à prendre la mer vers cinq heures.

D'autre part, l'« Ibrida », de la même Compagnie, reprend également son ancien équipage, et on pense que mardi ou mercredi, tous les services de la Compagnie Fraissinet fonctionneront comme avant le conflit.

A la Société Générale des Transports Maritimes, on assure que le litige est également en bonne voie. Le capitaine ayant fait promettre le paiement du repos hebdomadaire perdu en mer, point sur lequel l'entente était la plus difficile, l'équipage du paquebot « La Savoie » est rentré à la Marine pour embarquer. Mais au moment d'établir les rôles, le capitaine a fait connaître que la promesse qu'il avait faite avait été en son nom personnel et non en celui de la Compagnie.

Les inscrits n'accepteront pas cette condition et « La Savoie », qui devait partir ce soir pour Alger, est resté à Marseille.

L'« Italia », de la même compagnie, qui était également en armement pour partir à Penos-Aire, a eu un certain nombre de chauffeurs et de stewards manquant à bord. Mais le « Mont Vendoux », qui appartient aussi aux Transports Maritimes, a pu prendre la mer pour l'Amérique, avec un équipage presque entièrement composé de grévistes.

La Compagnie mixte a pu faire partir le « Moulouya », pour Tunis, et le « Djurjura » pour Bizerte.

On m'a assuré que l'équipage de ces deux paquebots était celui qui naviguait depuis le commencement de la grève.

Une cinquantaine d'inscrits maritimes, que la Compagnie Transatlantique avait fait venir des ports du Nord, ont été débarqués aujourd'hui et vont être rapatriés pour Paris, où ils demandent à être ramenés.

A la Compagnie des Messageries Maritimes, le conflit est absolument apaisé. Le « Donro » est parti pour Constantinople et le « Tonkin » prendra la mer demain pour l'extrême-Orient.

On prépare le courrier de Madagascar et les cargos-bots qui assurent le service sur l'Angleterre, Anvers et l'Extrême-Orient.

Quelques incidents sans importance se sont produits aujourd'hui, mais aucune arrestation n'a été opérée.

Le lancement du « Danton »

Brest, 3 juillet. — Une grande animation règne dans les travaux de préparation du nouveau lancement du cuirassé « Danton » ; le lancement aura, paraît-il, lieu demain dans l'après-midi.

Le Choléra en Russie

Saint-Petersbourg, 3 juillet. — Depuis hier 83 cas de choléra se sont produits. On a enregistré 17 décès.

Le nombre total des malades est de 661.

L'aéroplane de Wright se casse une aile

Washington, 3 juillet. — M. Orville Wright a exécuté cet après-midi deux vols, le premier de 12 tours du champ de manœuvres et le second de 8 tours.

En atterrissant après le second vol, l'aéroplane a touché le sol si brusquement, que les palans ont été brisés et qu'une aile a été endommagée. L'aviateur n'a pas été blessé. Il faudra plusieurs jours pour réparer la machine.

COURS DES COTONS

Le Havre, 3 juillet. — Tendances actives. Ventes : 700 ; juillet 76,37. — Août 76,60. — Septembre 76,62. — Octobre 76,75. — Novembre 76,87. — Décembre 76,62. — Janvier 76,25. — Février 76,25. — Mars 75,85. — Avril 76. — Mai 75. — Juin 75,75.

FEUILLETON DU 4 JUILLET. — N. 93

DETRESSE MATERNELLE

par Henri GERMAIN

Arrivée à Thérèse, dont l'émotion s'était en peu calmée, conseilla de prendre une chambre à l'hôtel, car elle était brisée moralement et physiquement.

Les deux courses de Brasles à Châteauneuf-Thierry, et réciproquement, puis le retour à la gare, le voyage en chemin de fer, enfin le dernier trajet jusqu'à l'hôpital, tout cela n'avait pas été sans laisser ses membres.

Quant aux émotions multiples qui l'avaient agitée durant cette soirée, elle ne les comptait plus, l'acuité des unes effaçant l'intensité des autres.

Maintenant qu'elle... il son enfant sauté, la fébrilité nerveuse qui l'avait soulevée jusqu'à venir de tomber tout d'un coup, la laissant épuisée, sans forces.

Les joies extrêmes, comme les grandes douleurs, peuvent briser l'organisme le plus puissant.

Les Ledoux se logèrent au hasard, près de la gare, dans un hôtel d'apparence modeste et simple.

Le lendemain matin, à six heures, ils étaient un peu reposés par l'hôpital Lariboisière.

Fidèle à sa promesse de la veille, le concubine se fit attendre, de la cour, leur indiquant clairement le chemin à suivre pour arriver à la salle Nélaton.

— Quand vous serez là, ajouta-t-il, vous parlerez à l'infirmière avant d'entrer.

— Oui, m'sieu le chef, répliqua docilement Victor, toujours respectueux des galons dorés.

Et les deux pauvres gens enfilèrent à leur tour les longs couloirs de pierre glacés, gravirent les larges escaliers sombres que M. Ledoux avait parcourus avant eux.

Profondément impressionnés par le grand silence qui régnait, ils arrivèrent à la porte vitrée de la salle Nélaton, au moment même où l'infirmière de garde l'avait pour sortir.

— D'où venez-vous ? demanda-t-elle sévèrement tout d'abord, très surprise, en effet, de voir des visiteurs à cette heure matinale.